

BULLETIN D'INFORMATION

Office d'Information, 3, rue de la Congrégation, Luxembourg.

N° 5/6

Luxembourg, le 31 mai 1945.

LE RETOUR DE S.A.R. MADAME LA GRANDE-DUCHESSE.

Les préliminaires du voyage.

Le samedi 14 avril 1945 Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse est rentrée dans son pays après cinq ans d'exil. Son retour avait été différé par suite de la contre-offensive de von Rundstedt en décembre 1944. Le 12 mars 1945 le Général Eisenhower, dans un message adressé à Monsieur Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, fit savoir que le Luxembourg pouvait être considéré comme définitivement libéré et que rien ne s'opposait plus au retour de Son Altesse Royale. A partir de ce moment les préparatifs du voyage de Londres à Luxembourg furent activés.

Le 1er avril 1945, jour de Pâques, la Grande-Duchesse annonça au peuple luxembourgeois qu'Elle se disposait à rentrer dans son pays qu'Elle avait dû quitter le 10 mai 1940 devant l'agression injustifiée de l'Allemagne. Voici la traduction de l'allocution qu'elle prononça en luxembourgeois devant le micro de la B.B.C.:

Mes chers Luxembourgeois,

Depuis des générations les Luxembourgeois n'ont pas fêté un Pâques qui, comme celui-ci, est pour eux une véritable résurrection et le triomphe solennel des principes éternels du bien et du droit.

Après des malheurs indicibles qui durèrent près de cinq ans vous avez enfin retrouvé la liberté.

SOMMAIRE:

| | Page | | Page |
|-------------------------------|------|--------------------------------|------|
| Le retour de S.A.R. | | L'Octave | 13 |
| Madame la Grande-Duchesse | 1 | Commissariat au Rapatriement | 13 |
| Le retour de LL.AA.RR. les | | Oeuvre Nationale de Secours | |
| Princesses et le Prince | | Grande-Duchesse Charlotte | 13 |
| Charles | 8 | Manifestations franco- | |
| La mort du Président | | luxembourgeoises | 14 |
| F.D.Roosevelt | 9 | Reprise des relations postales | 14 |
| Les fêtes de la victoire | 9 | Principaux discours radio- | |
| Mémorial des mois d'avril-mai | 11 | phoniques du mois de mai | 15 |
| Assemblée Consultative | 12 | Périodiques | 15 |
| Tournées d'inspection de | | Divers | 15 |
| Son Altesse Royale Madame | | | |
| la Grande-Duchesse | 12 | | |

La constance acharnée et l'union émouvante que vous avez opposées à l'ennemi pendant toutes ces années ont prouvé au monde entier que notre peuple possède les qualités morales et spirituelles nécessaires pour maîtriser les situations les plus difficiles. Voilà pourquoi Je suis persuadée que nous reconstruirons rapidement notre pays, si nous pratiquons dans la paix les mêmes vertus qui nous ont fait vaincre les épreuves.

J'avais espéré que cette année-ci Je pourrais célébrer cette belle fête avec vous dans Mon pays, mais les circonstances M'ont empêchée de réaliser cet espoir. Dans quelques jours, après avoir accompli ici à l'étranger Mes derniers devoirs auprès de nos fidèles alliés, Je Me mettrai en route pour le voyage du retour si longtemps attendu. A cette seule pensée Mon coeur bat plus vite.

Je prie le bon Dieu qu'Il nous accorde de revoir bientôt nos déportés et de conserver la force, le courage et l'union qui garantiront l'avenir heureux de notre pays.

Quinze jours plus tard tout était prêt. Quelques heures avant de quitter l'Angleterre, la Grande-Duchesse adressa en anglais le message suivant au peuple britannique:

En quittant cette île hospitalière, Je m'adresse à vous pour vous dire adieu et pour vous remercier tous, vous auprès de qui Moi-même, Ma famille, Mon gouvernement et tant de réfugiés luxembourgeois ont trouvé un refuge, rien que de la bonté, de l'amitié et de l'assistance de toute espèce et en tout lieu.

Il y a cinq ans, J'ai quitté Mon pays envahi par les Allemands pour défendre dans le monde libre son droit à l'indépendance. Le premier message de sympathie et d'encouragement qui me parvint en cette heure sombre venait de Sa Majesté le Roi Georges.

Je puis à peine vous dire ce que ce geste signifiait pour Moi-même et pour Mon peuple - quelle confiance immense, quel espoir et quel encouragement à la résistance nous avons puisés dans la certitude que derrière notre faiblesse se trouvait la Grande-Bretagne avec toute sa force et sa puissance.

Sous l'incomparable conduite de Monsieur Winston Churchill et par le courage tenace du peuple britannique, cette puissance s'est développée dès les premiers jours d'adversité, pour aboutir à l'éclat radieux de la Victoire. La route a été longue et ardue. C'était un long chemin bordé de sacrifices et de douleurs, mais aujourd'hui, comme toujours au cours de l'histoire du peuple britannique, votre esprit combatif et la résolution inébranlable de la nation tout entière sont venus à bout de toutes les épreuves.

Aujourd'hui l'ennemi jadis puissant de tous les idéaux auxquels nous croyons et pour lesquels nous luttons, gît écrasé sous les coups de vos armées glorieuses et de celles de vos grands alliés américains, et russes.

La reconnaissance et l'admiration remplissent notre coeur.

A Moi vous accordez aujourd'hui, pour parler avec le poète, "la gracieuse mission" de rentrer, de rentrer dans Mon pays bien-aimé.

Ce fut à nos amis américains qu'échut le sort d'être nos libérateurs sur le front de l'ouest.

Envahie d'une poignante douleur personnelle, Je voudrais ici rendre hommage à leur grand chef, votre fidèle ami et le nôtre, le Président Roosevelt, dont la mort à l'heure du triomphe est une perte irréparable pour l'humanité.

Dans Mon pays Je trouverai la misère, les ruines et les dévastations que nos cruels ennemis ont laissées derrière eux. Mais déjà, au bruit des batailles, "les Luxembourgeois tenaces et au coeur intrépide", selon les

paroles de votre Premier Ministre, paroles dont ils sont fiers, ont commencé à reconstruire leurs foyers.

Je retourne, fortifiée et inspirée par l'exemple contagieux de la vertu du caractère britannique et par la confiance que vos Idéals des Droits et des Libertés de l'Homme prévaudront dans l'établissement d'un monde meilleur.

En vous disant merci et adieu Je pense que rien ne peut mieux vous donner la mesure de Mes sentiments que l'assurance qu'en vous quittant Je laisse une grande partie de Mon coeur auprès de vous.

Le petit Luxembourg fidèle n'oubliera jamais.

Que Dieu bénisse l'Angleterre.

Cette allocution enregistrée fut reproduite le lendemain 15 avril dans les émissions de la BBC.

Pour des raisons de sécurité la date et l'itinéraire du voyage furent tenus secrets. Quelques heures seulement avant l'arrivée de la Souveraine, le samedi 14 avril, le texte suivant fut affiché dans la Capitale: - Le Gouvernement est heureux de pouvoir annoncer que la Grande-Duchesse arrive aujourd'hui. Elle est attendue entre 14 et 16 heures. -

La rentrée au Palais grand-ducal.

A 15 heures les membres du Gouvernement au complet partent pour le terrain d'aviation de Sandweiler, à quelques kilomètres de la capitale. Ils sont accompagnés par Monsieur George Platt Waller, Chargé d'affaires des Etats-Unis, le Brigadier Général Lewis, représentant du Général Bradley, le Brigadier Général Gower, représentant du Général Lee, le Colonel Fraser, Chef de la Mission militaire alliée, le Lt.-Colonel Lambert, deputy chief de la Mission militaire, le Major Enschedé, de la Mission militaire luxembourgeoise, et les Majors Rogers et Broom de la Public Safety. Le petit groupe est complété par une douzaine de journalistes et de reporters officiels. Un détachement de M.P. est prêt pour escorter le cortège jusqu'au Palais grand-ducal. A 16,15 heures plusieurs avions apparaissent à l'horizon et quelques minutes plus tard cinq "Douglas" se posent sur le terrain. Le deuxième, l'avion personnel du Général Eisenhower, vient se ranger face au plateau où attendent les personnalités. Tout le monde s'approche de l'appareil dont les moteurs s'arrêtent. Un silence religieux plane sur l'assemblée lorsque la porte de l'avion s'ouvre et que la Souveraine apparaît, acclamée par tous les assistants. Monsieur Pierre Dupong lui souhaite la bienvenue et deux jeunes filles, Mademoiselle Dondelinger, fille du gendarme Dominique Dondelinger fusillé par les Allemands et Mademoiselle Hentgen, représentant les familles déportées, lui offrent des fleurs. Le Prince Félix, le Prince héritier Jean, la Princesse Alix, le Colonel Biddle, représentant du Général Eisenhower, Monsieur Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Guill Konsbruck, Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques, et Monsieur André Clasen, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Grand-Duché à Londres, qui avaient accompagné la Grande-Duchesse pendant le voyage, descendent du même avion. Quelques minutes plus tard le convoi de 11 automobiles escortées par les motocyclettes et les jeeps des M.P. se met en route vers la capitale. La Grande-Duchesse et sa suite sont frénétiquement applaudies sur le parcours Hammerthal-Pulvermühl par les passants non prévenus qui reconnaissent la Grande-Duchesse au premier coup d'oeil. L'Avenue de la Liberté est remplie de monde; les membres du Collège échevinal de la Ville de Luxembourg attendent sur le Pont-Neuf dont l'accès est interdit au public depuis 14 heures. A 17 heures, le convoi s'y arrête sous les applaudissements d'une foule immense. Monsieur Gaston Diderich, bourgmestre de la ville de Luxembourg souhaite en ces termes la bienvenue à la Grande-Duchesse qui est descendue de voiture:

Altesse Royale,

Il me faudra enfermer, contraindre dans mes quelques phrases de bienvenue tout ce qui est le rayonnement complexe de notre joie intérieure.

Mes paroles Vous expriment, à Vous et à Votre auguste Famille, dans l'abondance du coeur, la joie de tous les Luxembourgeois de Vous voir rentrer au pays.

Qu'elles aillent vers Vous comme un rayon de lumière et qu'elles soient à la fois la fervente expression de notre gratitude, de notre attachement et de notre fierté.

Altesse Royale, nous Vous sommes reconnaissants d'avoir défendu pendant ces cinq années le droit de notre pays à son indépendance et à sa liberté.

Nous sommes étroitement unis autour de Vous et de Votre famille, car vous symbolisez pour nous la patrie luxembourgeoise, qui veut vivre et qui vivra dans la clarté de lendemains prospères.

Nous sommes fiers de la dignité, de la décision et du courage dont Vous et notre peuple avez fait preuve durant ces redoutables années de guerre et d'oppression.

Aujourd'hui, grâce à Vos efforts, grâce aux sacrifices et à l'héroïsme des forces expéditionnaires alliées, grâce au génie du Président Roosevelt dont nous pleurons avec Vous la perte - qui était pour nous par Vous un ami comme la pays en a rarement eu - Vous entendez, malgré les ravages et les plaies que la guerre nous a causés, le pas allègre, le pas d'homme libre de vos fidèles sujets voulant marcher sous Votre conduite vers les nouvelles routes de l'avenir.

Les ovations d'une foule vibrante montent vers Vous comme un hymne de fusion totale où un peuple se serre les coudes.

Nos drapeaux dissimulés pendant quatre années, rajeunis, pleins de lettres d'or, ont reconquis définitivement la joie de s'épanouir.

De cette heure d'intégration, il demeurera quelque chose, une marque au plus grave de l'être.

Il faut que le Luxembourg soit désormais un peuple, une équipe, une communion.

Le cortège continue par le Boulevard Royal et la Grand'rue pour aboutir à 17,20 heures au Palais grand-ducal où, depuis des heures, attend une foule enthousiaste. C'est pour la première fois depuis cinq longues années que la musique militaire, accompagnée de milliers de voix, joue le "Wilhelmus", hymne de la Maison grand-ducale. La Grande-Duchesse passe en revue la superbe Compagnie "Garde Charlotte" que lui présente le jeune capitaine Aloyse Schiltz qui a pris une part glorieuse à la bataille de France. Ensuite Elle salue les membres d'un détachement de maquisards qui ont pris position sous le balcon du Palais. Entre une double haie formée par les membres de la Mission militaire la Souveraine gravit ensuite les marches de l'escalier intérieur et se fait présenter le Bureau de l'Assemblée Consultative. Quelques minutes plus tard elle apparaît au balcon, comme si souvent avant la guerre. C'est le moment que les Luxembourgeois ont attendu depuis le 10 mai 1940: les mains agitent des drapeaux et des mouchoirs, un immense "Vive" monte vers celle qui a sauvé notre indépendance. Des larmes perlent dans tous les yeux; la Souveraine est aussi émue que son bon peuple. Et tout à coup l'hymne national monte vers le Ciel, action de grâce pour la passé et prière pour l'avenir. Tous les membres de la famille grand-ducale et le Colonel Frank E. Fraser sont l'objet de longues et ferventes ovations. Ce n'est que vers 19 heures que la foule se disperse.

A la Cathédrale.

Le lendemain, dimanche 15 mai, la Grande-Duchesse, le Prince Félix, le Prince Jean et la Princesse Alix, accompagnés de M. Alfred Loesch, Président de l'Administration des Biens de Son Altesse Royale, assistèrent dans la loge grand-ducale à la grand'messe en la Cathédrale de Notre-Dame de Luxembourg. Le nonce apostolique, Mgr. Micara, l'évêque de Luxembourg Mgr. Joseph Philippe et le R.P. Schons, Prieur des Bénédictins de Clervaux, assistèrent dans le chœur. Le côté gauche de la nef centrale était occupé par les diplomates étrangers et luxembourgeois: Sir Hughe Montgomery Knatchbull-Hugessen, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Grande-Bretagne à Bruxelles, M. le Vicomte Berryer, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Belgique à Luxembourg, M. Armand du Chayla, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de France à Luxembourg, M. George Platt Jaller, Chargé d'Affaires des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, M. Antoine Funck, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Luxembourg à Paris, M. André Clasen, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Luxembourg à Londres. Derrière eux se trouvaient les membres du Gouvernement et de la Mission militaire. Les membres de l'Assemblée Consultative et du Conseil Municipal ainsi qu'une délégation de l'Union des Mouvements de résistance avaient pris place sur le côté droit de la nef centrale. La compagnie "Garde Charlotte" s'aligna le long du couloir central.

Dans son allocution dont la première partie fut prononcée en français, l'évêque constata que durant les quatre années d'occupation le peuple luxembourgeois a écrit le plus beau chapitre de son histoire, intitulé: Fidélité. Notre Grande-Duchesse en a écrit la première page et nous a montré le chemin de la fidélité. Le secret de cette fidélité, du loyalisme et du courage civique du peuple luxembourgeois doit être cherché dans la fidélité et l'affection que nous avons vouées pendant des siècles à la Sainte Vierge, patronne du pays et de la ville de Luxembourg. Après avoir remercié les pays alliés, l'évêque déplore avec le peuple américain la mort du Président Roosevelt, qui a été pour nous non seulement un protecteur, mais un véritable père. Terminant la partie française de son allocution, l'évêque s'écrie: "Les alliés nous ont libérés, merci aux alliés. Mais c'est nous qui nous sauvons, et qui nous sauverons avec Vous et par Vous, Madame." Parlant en luxembourgeois l'évêque rappelle ensuite une anecdote du temps de l'occupation. Une vieille femme, à laquelle un Prussien demande si elle savait où se trouvait la Grande-Duchesse, répondit: "Notre Grande-Duchesse est dans mon coeur et personne ne l'en sortira". C'est là le résumé de notre histoire des cinq dernières années. Aujourd'hui, le peuple luxembourgeois renouvelle son serment de fidélité à sa Souveraine et à son drapeau rouge-blanc-bleu.

Pendant l'élévation la musique militaire joua la célèbre sonnerie de Fernand Mertens. La cérémonie, dont l'éclat fut rehaussé par le grand art de la maîtrise de la Cathédrale, se termina par un vibrant TE DEUM.

Durant toute la journée de dimanche la ville était en fête. Les gens se massaient devant le Palais grand-ducal, chantaient des cantiques patriotiques et forçaient à plusieurs reprises les membres de la famille grand-ducale de se montrer au balcon.

A l'Assemblée Consultative.

Le lendemain 16 avril, sa première visite officielle conduit la Grande-Duchesse à l'Assemblée Consultative. La salle des séances présente le même aspect qu'en 1939 lorsque, cinq ans plus tôt, presque jour par jour la Souveraine y fut reçue pendant les fêtes du Centenaire de l'Indépendance du pays. En face du trône se tiennent les membres de l'Assemblée; le corps diplomatique se trouve en face de la

tribune du Président, au banc des Ministres. Les dames des diplomates et des membres de l'Assemblée, les hauts fonctionnaires, le personnel des légations et de la mission militaire et la presse occupent les tribunes. A 11 heures précises, la Compagnie "Garde Charlotte" présente les armes, le "Wilhelmus" retentit, la foule applaudit: la Grande-Duchesse, le Prince Félix, le Prince Jean et la Princesse Alix se rendent à pied du Palais à la Chambre où LL.AA.RR. sont saluées par une délégation de l'Assemblée Consultative. Après qu'Elles ont pris place sur l'estrade, M. Emile Reuter, ancien Président de la Chambre des Députés et Président de l'Assemblée Consultative, prononce le discours suivant:

Madame, Altesses Royales, Excellences, Messieurs,

L'heureux retour de V.A.R. dans le Grand-Duché délivré de l'oppression ennemie paraît au peuple luxembourgeois comme le symbole et le couronnement de sa libération définitive, comme la preuve tangible qu'il est enfin sorti de l'affreux cauchemar qui pesait sur lui durant les années d'occupation marquées par une chaîne de deuils et de souffrances.

L'accueil triomphal que notre peuple a fait à sa Souveraine s'est révélé comme l'explosion spontanée d'un sentiment profond et incoercible, sentiment d'affectueuse vénération, de gratitude filiale, de joie exultante qu'éprouvent les enfants au retour d'une mère chérie après une longue et douloureuse séparation.

L'Assemblée Consultative en tant que représentation officielle du peuple luxembourgeois remercie V.A.R. d'avoir daigné lui réserver l'honneur de Sa première visite officielle.

Au nom de tous mes collègues, au nom de notre population tout entière je prie Vos Altesses Royales d'accepter l'hommage de notre attachement filial à la Maison Souveraine et particulièrement à Celle qui à l'heure actuelle incarne à nos yeux la Patrie retrouvée: l'âme luxembourgeoise ressuscitée à la pleine lumière du "soleil de la liberté" que nous invoquons avec tant de ferveur dans le refrain de notre hymne national.

En acceptant la route de l'exil volontaire V.A.R. a préparé cette résurrection. L'esprit de résistance s'est affirmé et a gagné toutes les couches de notre population qui, avec une émotion toujours renouvelée écoutait la voix douce et prenante de V.A.R. lui communiquant aux heures sombres Sa foi inébranlable dans la libération future.

Mais nous devons en outre à l'attitude résolue de notre Souveraine et de Son Gouvernement ce grand courant de sympathie internationale qui a marqué notre place dans les rangs des nations démocratiques alliées pour la défense de la liberté et de la civilisation chrétienne.

Nous saluons respectueusement aux côtés de la Grande-Duchesse, LL.AA.RR. Monseigneur le Prince Félix et Monseigneur le Prince Jean. Nos coeurs ont été remplis de fierté lorsque nous avons appris que nos princes avaient pris les armes avec des centaines de volontaires luxembourgeois pour concourir à la défense de notre vie nationale et à la libération de notre sol.

La jeunesse luxembourgeoise n'a pas oublié l'appel lui adressé en avril 1939 par le Prince Jean, sous une formule empreinte de simplicité et de grandeur: "Fir onst d'Land a fir onst d'Vollek se mir berét alles ze mëchen, och dât lescht, wann et misst sin." Qui de nous se doutait alors que cette parole patriotique dût trouver le lendemain sa consécration par le geste héroïque de nos Princes suivis d'une élite de notre jeunesse.

Comment traduire la reconnaissance que nous éprouvons à l'égard des grands pays alliés et des hommes d'Etats éminents qui ont organisé et dirigé la croisade mondiale pour notre liberté commune et

qui ont su l'acheminer enfin, au prix de quels sacrifices, vers la victoire complète.

Sous les premiers rayons de cette victoire qui viennent caresser les fronts de millions d'hommes courbés jusqu'ici sous le joug de l'opresseur, l'humanité se redresse dans un élan de gratitude, dans un immense espoir de libération et de paix.

Malheureusement la joie que cet espoir fait naître dans tous les pays opprimés est voilée de deuil. La noble Nation Américaine, dont les fils victorieux sont entrés en libérateurs chez nous, déplore la disparition inattendue de son Chef incomparable, le Président Roosevelt, le grand artisan de la victoire, l'apôtre de la paix mondiale qui a donné au Luxembourg tant de preuves de sa sympathie agissante et dont la mémoire restera gravée dans les annales de notre libération comme dans les coeurs de tous les Luxembourgeois.

Nous sommes heureux de pouvoir saluer parmi nous les représentants diplomatiques des pays alliés qui ont tenu à s'associer à l'hommage que le Luxembourg rend aujourd'hui à sa Souveraine bien-aimée.

Je suis persuadé qu'ils emporteront de cette réunion et de leur séjour dans notre capitale le souvenir d'un petit peuple, meurtri par la guerre, mais groupé dans un esprit d'union fraternelle autour de sa Souveraine et prêt à repartir courageusement vers ses destinées nouvelles.

Il me tarde d'évoquer à cette heure émouvante la mémoire sacrée de nos héros et de nos martyrs, dont le sang a coulé sur les champs de bataille et devant les pelotons d'exécution pour la cause de notre rédemption nationale, ou qui, après des années de souffrances, ont succombé aux tortures physiques et morales dans les geôles et les camps de concentration.

Le pays est fier de cette phalange glorieuse qui a consenti le sacrifice suprême pour sceller sa volonté d'indépendance et de fidélité.

La patrie s'incline avec respect devant leur grandeur d'âme et leur esprit d'abnégation et s'associe de tout coeur au deuil des familles si cruellement éprouvées.

Notre pensée va également à tous nos compatriotes déportés, incarcérés ou internés qui sont encore retenus sur la terre étrangère et qui attendent avec anxiété la fin prochaine de leurs souffrances dans l'exil.

Le pays a contracté l'engagement solennel de panser toutes les blessures causées par l'occupation ennemie et de poursuivre dans un élan de solidarité fraternelle la réparation de tous les torts infligés aux sinistrés de guerre et aux victimes de la résistance nationale.

Nous ne pouvons oublier que l'oeuvre de la résistance intérieure a produit toute une légion de militants recrutés dans tous les âges et dans toutes les professions qui, au péril de leur vie, ont défié l'ennemi pour sauver les victimes de ses criminelles entreprises et pour secourir par tous les moyens notre jeunesse traquée et nos compatriotes en détresse.

Leur activité vigilante a grandement contribué à entretenir et à fortifier dans le pays la flamme sacrée du courage et du dévouement patriotique aux heures périlleuses que nous avons traversées.

Puisse cet esprit d'union et d'entr'aide devant l'ennemi nous servir de guide dans les grands travaux d'intérêt national qui nous attendent sur le terrain de la paix.

Madame,

En parcourant le pays vous rencontrerez des régions jadis florissantes que la guerre a couvertes de ruines.

Vous y trouverez une population qui a vu s'écrouler dans le néant le fruit accumulé du travail de plusieurs générations.

Mais vous verrez cette même population, au lendemain de la catastrophe, s'attaquer courageusement à l'entreprise de la reconstruction des foyers détruits, reprendre la culture de ses terres pour préparer les récoltes futures et le pain quotidien de tous.

Tant d'énergie et de confiance méritent l'appui efficace de la communauté luxembourgeoise dont la solidarité triomphera de toutes les difficultés présentes et futures.

Le spectacle de cette salle et surtout l'auguste présence de Vos Altesses Royales ramène notre pensée vers la séance solennelle qui nous a réunis à cette même place au mois d'avril 1939 pour célébrer le Centenaire de notre indépendance nationale.

Entre ces deux réunions s'était creusé l'abîme où, dans la pensée de l'ennemi, l'indépendance du Luxembourg devait sombrer à tout jamais.

Dieu merci, la Providence en a décidé autrement.

Les souffrances et les vexations multipliées et prolongées durant plus de quatre années n'ont pu faire fléchir la volonté de résistance du peuple luxembourgeois, ni étouffer dans les coeurs l'amour inné de la liberté et de la fidélité.

Cette volonté irréductible s'est affirmée de façon éclatante et à de multiples reprises, sous les yeux du monde civilisé qui n'a pas hésité à reconnaître notre droit à l'existence et à stigmatiser l'attentat criminel dont notre pays était victime.

Grâce à vous, Madame, et grâce à l'attitude loyale de votre peuple les grandes Nations pacifiques ont assumé la protection de notre faiblesse et se sont portées garantes du rétablissement de notre indépendance.

Ces mêmes nations, après avoir écarté le danger de servitude qui planait sur l'Europe, se disposent à jeter les bases d'un ordre politique et social nouveau fondé sur la liberté des peuples, le respect du droit et de la morale internationale et la collaboration de tous dans un régime de paix garanti et protégé par les forces de l'ensemble des peuples de bonne volonté.

Sous la conduite éclairée d'une Souveraine portée par la vénération et l'affection unanime de Son peuple, le Luxembourg entend prendre sa place dans la nouvelle communauté internationale et fournir sa contribution, si modeste soit-elle, à la reconstruction d'un monde meilleur plus humain, plus propice aux faibles et aux déshérités, un monde d'où la violence, la peur et la misère seront bannis et qui pourra consacrer toutes ses énergies aux oeuvres du progrès social et de la civilisation.

Vive la Grande-Duchesse!

Vive la Famille Grand-Ducale!

Vivent les Nations Alliées!

Après le discours de M. Reuter, le Prince Félix, le Prince Jean et la Princesse Alix se lèvent, et la Grande-Duchesse lit sa réponse vivement applaudie:

Messieurs,

Cinq ans sont passés depuis cette nuit mémorable où J'ai quitté le pays avec Mon Gouvernement et pris le chemin de l'exil qui était pour nous le chemin du devoir.

A l'instant même où l'ennemi franchissait nos frontières, nous avons gagné le camp des défenseurs de la civilisation et du droit des faibles. La décision était douloureuse, mais nécessaire et salutaire.

Nous n'oublierons jamais qu'en passant la frontière nous avons été accueillis et réconfortés par la France avec sa générosité traditionnelle.

Pendant les pérégrinations de l'exil et les longs séjours en pays amis et alliés Mon coeur et Ma pensée sont restés avec vous. J'ai partagé vos soucis, vos inquiétudes, vos conflits de conscience, vos angoisses

et tribulations. Je vous ai accompagnés, étape par étape, dans le douloureux calvaire des années sanglantes. J'ai pleuré avec vous sur notre jeunesse immolée, sur nos familles déportées et dispersées.

J'ai assisté, le coeur révolté, à l'incroyable et criminel acharnement de l'ennemi sur vos consciences, vos libertés, vos vies et vos foyers. J'ai ressenti profondément la souffrance de la vaillante et malheureuse population des régions dévastées.

Mais dans le malheur même il est des réconforts. Plus l'épreuve a été dure, plus votre résistance et votre courage se sont accrus. J'ai assisté, le coeur reconnaissant et fier, à la tenace bataille tantôt clandestine tantôt ouverte que vous avez livrée contre la tyrannie de fer et de sang du régime nazi. Le monde a enregistré les actes de bravoure et de défi lancés à la face du puissant oppresseur par nos organisations de résistance qui ont illuminé la période la plus sombre de notre histoire.

Je suis fier de nos volontaires qui, à l'exemple de leurs aînés de la dernière guerre ont rejoint les armées alliées pour défendre avec elles la cause de notre petite patrie.

Je m'incline devant les victimes et héros de la patrie et devant le deuil de leurs familles. Leur sang n'aura pas été versé en vain. Ils ont affirmé par leur mort que par-dessus les divisions de parti, de classe et de confession, il y a une réalité et un idéal communs à nous tous, la patrie luxembourgeoise.

La patrie a survécu à la tempête. Déjà les premières équipes des déportés et des prisonniers sont rentrées parmi nous. Tous, nous l'espérons, les suivront bientôt. Je leur adresse un particulier souhait de bienvenue au foyer national.

Hier, Nous avons remercié Dieu d'avoir permis le triomphe du Bien sur le Mal; aujourd'hui Je renouvelle l'hommage de notre gratitude à l'adresse de nos libérateurs, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie, et des autres nations alliées: gloire aux illustres artisans de la Victoire: le Premier Ministre Churchill, le Maréchal Staline et le Président Roosevelt ainsi qu'aux grands chefs militaires alliés et à leurs armées!

Hélas, le Président Roosevelt n'est plus. L'humanité pleure en lui un de ses meilleurs et de ses plus nobles représentants. Le peuple luxembourgeois ne saura jamais assez quelles furent, pendant les épreuves de la guerre, la sollicitude et l'amitié du Président des Etats-Unis pour le Luxembourg. Je m'incline, le coeur rempli de tristesse et de gratitude, devant l'inoubliable figure du Président de la grande nation, dont les armées, en libérant notre territoire, nous ont réintégrés dans notre indépendance. La grande leçon de la vie du Président, son courage moral, doit nous inspirer au moment où nous abordons les tâches difficiles qui nous attendent au seuil de l'ère nouvelle. Comme lui nous voulons travailler sans fausse illusion et sans fausse appréhension, dans un esprit de clairvoyance et de confiance.

Le bilan du passé récent, Je le sais, présente pour nous des passifs effrayants. Nous n'en serons pas ébranlés dans notre volonté d'agir et de construire.

Dans le monde nouveau qui surgira des ruines de la guerre nous entendons collaborer de toutes nos forces avec nos amis et voisins et tous les pays pacifiques, pour la sécurité et la prospérité communes. Nous avons gardé la foi pendant la guerre; nous la garderons à travers les difficultés de la paix. Nous comptons sur l'aide de Dieu et la protection de la Consolatrice des Affligés; nous comptons sur nos ressources, sur l'énergie et les vertus créatrices de notre peuple.

Dans ces conditions, nous édifierons, malgré les ravages et l'usure morale des années d'oppression, une cité nouvelle plus humaine, plus juste, plus habitable surtout aux classes travailleuses qui ont défendu

le patrie avec tant d'amour, de courage et d'abnégation.

Nous nous efforcerons de réaliser pour notre pays le programme que les grands chefs de la Démocratie ont proposé à l'humanité: garantir les libertés fondamentales sans lesquelles la vie manque de dignité, assurer la sécurité de la personne et la nourriture des corps et des âmes. En dehors de ces conditions, la vie serait ce qu'elle a été pour vous pendant les années d'oppression, un enfer insupportable.

Il y a six ans, dans cette même enceinte, à la veille de la guerre, J'ai dit aux représentants du peuple la foi dans l'union patriotique des Luxembourgeois et dans l'avenir du pays. Aujourd'hui, à la veille de la paix, Je renouvelle l'expression de la même foi dans les destinées du Luxembourg. La main dans la main, nous marcherons au devant de l'avenir. Ensemble nous vouerons à la Patrie le meilleur de nos forces et de notre vie.

Que Dieu protège le Luxembourg!

Après le discours de la Grande-Duchesse toute l'assistance chante deux strophes de l'hymne national et la Grande-Duchesse retourné avec sa suite au Palais où la foule lui fait de nouveau une longue ovation.

A l'Hôtel de Ville.

L'après-midi la Grande-Duchesse se rendit à l'Hôtel de Ville où elle fut reçue par le Conseil Municipal de la Ville de Luxembourg. A 15,30 heures, M. Gaston Diderich, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, conduisit la Souveraine, le Prince Félix, le Prince Jean dans la salle des séances où les attendaient les membres du Gouvernement et de la Mission militaire et la délégation de l'Union des Mouvements de résistance. Entouré des échevins M. Cahen, Goebel, Hamilius, Jacquemart, Neu, Wilwertz, M. Diderich prononça le discours suivant:

Altesses Royales,

Votre retour tant espéré parmi nous représente le Sacre d'un nouveau Printemps de la Patrie.

Le ciel et le soleil pavoisent de bleu et d'or tous les chemins de nos pensées et de notre Capitale.

Tant de regards mauvais, pendant quatre ans, s'étaient posés sur la Ville et si sa pureté pouvait en être encore altérée, voici qu'aujourd'hui elle respire de son plus cordial sourire et de ses plus étincelantes parures.

C'est à travers les yeux que l'âme écoute une âme. - Nos regards dévotieux, plus humbles et longs qu'une prière, Vous remercient et font rayonner notre âme fidèle vers Vous. L'instant est si rare d'émotion: En dépit des craintes et des souffrances, nous continuons à nourrir un rêve merveilleux.

Et voici que par un beau jour, fils du soleil, dans une apothéose inouïe, pareille à ces reines qui, lentement, apparaissent au haut d'un escalier de légende tout en or et fleurs, Vous êtes devant nous, Vous, l'Etoile de notre Libération!

Nous oublions les années tragiques pendant lesquelles des chiffons rouges claquaient dans la tempête, durant lesquelles nous étions assaillis par cette odeur lourde de carnage qui montait dans la fumée et dans le bruit, où nous avons vu notre pauvre pays - chose monstrueuse et vivante - saigner dans la nuit.

Quoique loin de nous, Vous avez vécu avec nous ces journées d'épouvante, où nos âmes se sont crispées, impuissantes, face aux tortures et déportations de nos concitoyens, de certains de nos collègues du Collège Echevinal et du Conseil communal - où nous avons entendu les pleurs et les râles des patriotes fusillés.

Mais au bord des gémonies, en montant son dur calvaire, le Pays avait comme douce vision de réconfort et d'espoir Votre sourire confiant;

- il avait comme baume et comme caution de sa résurrection Votre action et Vos paroles;- il avait comme sûr garant de sa libération l'héroïsme de tous les grands peuples qui avaient rallié le mot d'ordre de la liberté et de la démocratie.

Nous déplorons avec Vous, Altesses Royales, la perte du Président Roosevelt, mort à la veille de la victoire qui fut en grande partie son oeuvre.

Notre pays a perdu en lui un ami sûr et l'humanité un de ses plus grands honnêtes hommes.

Sa mémoire nous restera impérissable et dorénavant par décision unanime du Collège Echevinal de la Ville de Luxembourg, prise en sa séance extraordinaire de samedi dernier, le Boulevard du Viaduc s'appellera Boulevard du Président Franklin Delano Roosevelt.

Au zénith de l'histoire de notre Pays se dressera Votre nom. Votre sage politique et Votre ardent patriotisme resteront la lumière et l'honneur de ce siècle invraisemblable.

Vous fûtes la voix des hommes et des choses du Luxembourg. Vous en avez dit à l'étranger, avec ferveur, le cantique grave et obsédant. Vous avez collaboré à la grande épopée. Et maintenant, Vous nous revenez. Exilée, Vous retrouvez un sol meurtri, mais Vous retrouvez les coeurs de Vos fidèles sujets qui battent à l'unisson de la joie et de l'espoir, - de Vos sujets qui sont fiers de la page que Vous avez écrite au Livre d'Or de la Patrie.

Aujourd'hui, Vous nous apparaissez bien comme le symbole de notre pays libre et indépendant. Votre main en porte le flambeau. Malgré l'orage qui a ravagé nos contrées, nous voyons monter, grâce à Vous, grâce à l'oeuvre féconde que vous entreprendrez, un sort meilleur pour tous ceux qui souffrent et qui se débattent encore dans la détresse morale et matérielle des suites de la guerre.

Vous êtes entourée de nos illustres Princes, Messieurs le Prince Félix et le Prince Jean dont l'esprit de décision et de courage héroïque ont fortifié toutes Vos décisions. Nous les avons acclamés en libérateurs le 10 septembre 1944 lorsqu'ils ont tenu à rentrer les premiers, avec nos libérateurs américains, dans Votre Capitale reconquise. Ils ont continué la fière tradition du Prince Jean l'Aveugle, et parmi les bérets verts des meilleurs troupes anglaises, figurera le panache de ceux qu'ils ont si dignement portés sur les champs de bataille de cette guerre mondiale.

"Avoir des gloires communes dans le passé,
Avoir une volonté commune dans le présent,
Avoir fait de grandes choses ensemble,
Vouloir en faire encore - voilà les conditions essentielles pour être un peuple", disait Renan.

Que le peuple luxembourgeois et ses Souverains aient accompli de grandes choses ensemble, notre histoire le proclame assez haut.

Que nous soyons décidés à en faire encore, tout Luxembourgeois vous le dira.

C'est pourquoi, grâce à Votre aide dans le passé, et à Vos conseils et Votre action dans l'avenir, nous resterons un pays libre et indépendant.

Permettez-moi de Vous assurer que nous avons conscience que nos devoirs envers Vous sont à la mesure de ce que Vous avez fait pour le pays et de ce que nous pouvons attendre de Votre clairvoyance pour les tâches rudes de la paix.

Tous unis, nous nous placerons sous Vos ailes qui sont celles de la Patrie.

Ensuite M. Diderich présenta à la Souveraine au nom de tous les citoyens de la capitale, un tableau de Frésez représentant la forteresse de Luxembourg en 1860. Ce tableau qui ornait jadis le cabinet de

M. Diderich avait été mis à l'abri des convoitises allemandes par le concierge qui l'avait caché dans le plafond du grenier de l'Hôtel de Ville. Après que les membres du Conseil Municipal eurent été présentés à la Grande-Duchesse, celle-ci et toutes les personnes présentes inscrivirent leur nom sur le livre d'or. La cérémonie se termina par le chant de l'hymne national.

RETOUR DES PRINCESSES ELISABETH, MARIE-ADELAIDE, MARIE-GABRIELLE ET DU PRINCE CHARLES.

Au cours de l'après-midi du 17 avril, le bruit se répandit à Luxembourg que les Princesses encore absentes et le Prince Charles allaient arriver le soir à la Place Guillaume où ils seraient reçus à l'Hôtel de Ville. On avait annoncé qu'ils faisaient partie d'un convoi d'ambulances venues d'Angleterre par le Havre. Dès 19 heures, la jeunesse luxembourgeoise, girl-guides et scouts, se rassemblait sur la place pour faire un accueil enthousiaste aux Princesses et au Prince. L'attente fut longue; mais les chants faisaient passer le temps plus vite. Monsieur Guill Konsbruck, Monsieur André Clasen, le Colonel Fraser et le Colonel Lambert de la Mission militaire alliée étaient allés accueillir le convoi à la frontière française. A 21,45 heures, la colonne des autos, 10 ambulances et 10 camionnettes chargées de vêtements, don magnifique de la Croix Rouge anglaise, débouchèrent sur la grande place et s'arrêtèrent devant les marches de l'Hôtel de Ville. A la lumière des phares, la foule reconnut vite les Princesses et le Prince qui avaient tous tenu à conduire eux-mêmes les ambulances du Havre à Luxembourg.

Des acclamations joyeuses montèrent de la foule pendant que le bourgmestre, M. Diderich, conduisit ses hôtes à l'intérieur de l'Hôtel de Ville où il leur souhaita la bienvenue dans une brève allocution et leur présenta une grande corbeille au nom de la Ville de Luxembourg. Après le bourgmestre, c'était M. Tony Neuman qui, au nom de la Croix Rouge Luxembourgeoise, remercia les Princesses et le Prince de leur belle collaboration à une grande oeuvre de bonté et de charité. Un peu après 22 heures, les Princesses et le Prince quittèrent l'Hôtel de Ville, sous les acclamations d'une jeunesse joyeuse, pour se rendre au Palais grand-ducal qu'ils n'avaient pas revu depuis cinq ans.

LA MORT DU PRESIDENT F. D. ROOSEVELT.

Les drapeaux en berne rappelaient aux Luxembourgeois remplis d'allégresse par le retour de leur Souveraine que le Luxembourg et le monde civilisé venaient de faire une perte douloureuse. Aussitôt après l'arrivée de la nouvelle du décès de Franklin Delano Roosevelt, les personnalités officielles et de nombreux citoyens luxembourgeois venaient présenter leurs condoléances émues à M. George Platt Waller, chargé d'affaires des Etats-Unis à Luxembourg. Des télégrammes de condoléances furent envoyés par la Grande-Duchesse à M. Truman, successeur du Président Roosevelt, par la Grande-Duchesse et le Prince Félix à Madame Roosevelt et par M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, à M. Stettinius, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis M. Hugues La Gallais, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Grand-Duché, déclara dans un message à la radio:..... "Le Président Roosevelt a gagné les batailles de cette guerre, et aujourd'hui le peuple luxembourgeois partage le chagrin du peuple des Etats-Unis qu'il ne soit plus là pour guider le monde et pour gagner la bataille de la paix!"

Tous les discours officiels prononcés durant les fêtes qui accompagnaient le retour de la Grande-Duchesse exprimaient la grande part que le peuple luxembourgeois prenait au deuil de la nation dont la glorieuse armée l'avait délivré du joug ennemi. La presse et la radio luxembourgeoises rappelaient en des termes émouvants l'oeuvre humanitaire du grand Président.

Le 19 avril M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, prononça à l'Assemblée Consultative un discours à la mémoire de Franklin Delano Roosevelt. Le Président de l'Assemblée, M. Emile Reuter, en fit de même et leva ensuite la séance en signe de deuil.

Le Collège Echevinal de la Ville de Luxembourg, réuni en séance extraordinaire le samedi 14 avril 1945, décida de dénommer dorénavant le Boulevard du Viaduc Boulevard du Président Franklin Delano Roosevelt. Le 23 avril le Conseil Municipal consacra sa séance au souvenir du Président. Au cours de la séance M. le Bourgmestre Diderich donna lecture d'une lettre de condoléances adressée à M. La Guardia, Maire de la Ville de New York. Le Ministre de l'Education Nationale envoya l'avis suivant aux administrations communales: Pour associer nos enfants au deuil où le monde civilisé a été plongé par la mort du Président Roosevelt, les administrations communales sont priées d'inviter le personnel enseignant à consacrer une leçon d'hommage à la mémoire du grand homme d'Etat.

Le même jour un service commémoratif solennel eut lieu à la Cathédrale de Luxembourg. La Grande-Duchesse et toute la famille grand-ducale, le Gouvernement, le Corps Diplomatique, des délégations de l'Assemblée Consultative et du Conseil Municipal assistaient au service. Mgr. Joseph Philippe, évêque de Luxembourg, traça dans son allocution le portrait du grand ami que nous venions de perdre.

LES FETES DE LA VICTOIRE.

La veille de l'annonce officielle de la cessation des hostilités en Europe, une retraite aux flambeaux eut lieu à travers les rues de la capitale. A 21,30 heures la musique militaire, la compagnie "Garde Charlotte" et les mouvements de jeunesse se rendirent d'abord à la Place d'Armes où furent joués et chantés les hymnes nationaux des Alliés. Le cortège se dirigea ensuite vers le Palais grand-ducal où une foule immense fit une vibrante ovation à la famille grand-ducale pendant que les cloches sonnaient la victoire. Pour la première fois depuis cinq ans le Pont Neuf et la grande croix de la Cathédrale étaient de nouveau illuminés.

Le lendemain 8 mai fut déclaré jour férié par le Gouvernement. La jeunesse défilait en chantant dans les rues pavoisées de la capitale en fête. A 15,30 heures la musique militaire donna à la Place d'Armes un grand concert de musique des pays alliés. A 18 heures, la Grande-Duchesse parla au peuple luxembourgeois par les antennes de Radio Luxembourg. Voici la traduction française de son allocution faite en luxembourgeois.

Chers Luxembourgeois,

Voici enfin venu le grand jour que le monde civilisé tout entier a attendu pendant plus de cinq ans! L'Allemagne a capitulé sans conditions et la guerre en Europe est finie.

Nous connaissons tous la signification de ce jour pour l'humanité. Une victoire allemande aurait été une catastrophe dans laquelle aurait sombré l'indépendance de toutes les petites nations. Notre patrie luxembourgeoise serait aujourd'hui rayée de la carte. Des millions d'hommes

seraient devenus esclaves et auraient perdu tout ce qui fait la beauté et le bonheur de la vie. Après ce que nous avons vécu et souffert pendant ces cinq années nous savons mieux que jamais apprécier la valeur de la liberté et des droits de l'homme. Au moment de commencer une vie nouvelle, nous pensons avec admiration et reconnaissance à ceux qui de la nuit profonde nous ont reconduits à la lumière du "soleil de la liberté". Nous pensons à nos grands alliés, l'Amérique, l'Angleterre et la Russie, auxquels l'Europe doit sa libération. Nous pensons aussi à la France qui dans les conditions les plus difficiles, a contribué à la réalisation de la victoire commune, et à tous les pays alliés qui ont participé au combat.

Mais nous n'oublions pas notre propre peuple. Le Luxembourg a lui aussi ses héros et ses martyrs qui ont combattu et souffert pour la cause de l'humanité tout entière. Leur sang s'est mêlé au sang de leurs frères alliés. Aujourd'hui nous pensons à eux avec fierté, car c'est surtout par leur sacrifice que le peuple luxembourgeois a montré qu'il a droit à une place dans le monde nouveau. Des milliers de Luxembourgeois se trouvent encore à l'étranger et attendent anxieusement le moment d'être rapatriés. Nous les saluons aujourd'hui du plus profond de notre cœur et nous ne diminuerons pas nos efforts jusqu'à ce qu'ils soient tous rentrés et que la famille des Luxembourgeois soit à nouveau au complet.

Chers Luxembourgeois, la journée d'aujourd'hui n'a été rendu possible que par la force de l'union de tous les pays qui aiment la liberté. Dans notre pays aussi les projets de l'ennemi ont échoué parce que les bons Luxembourgeois ont été unis comme des frères. Nous voulons rester fidèles, dans la paix aussi, à cet esprit de solidarité.

L'ennemi a laissé dans notre pays beaucoup de ruines, des ruines morales et matérielles. La victoire ne sera complète que quand elles auront toutes disparu.

Les paroles me manquent pour exprimer l'admiration que j'ai ressentie devant ce que j'ai vu et entendu dans nos villes et villages détruits. Nos familles luxembourgeoises qui ont tout perdu dans la guerre trouvent parmi les ruines et les tombes le courage de se remettre au travail, parce qu'elles sont convaincues que leur propre souffrance a contribué à sauver la patrie. J'ai été profondément émue quand les ouvriers du canton d'Esch M'ont assuré qu'ils consacraient toutes leurs forces à la reconstruction des villages détruits. C'est là la vraie solidarité luxembourgeoise.

Avec courage et énergie nous nous mettons tous ensemble au travail. Dieu nous donnera la force nécessaire pour mener rapidement à bonne fin notre tâche.

Immédiatement après les paroles de la Grande-Duchesse toutes les cloches se mirent à sonner, accompagnées du dernier hurlement des sirènes. Le soir, la foule se massa de nouveau devant le Palais pour exprimer une fois de plus son profond attachement à la Maison grand-ducale.

A San Francisco M. Hugues Le Gallais avait prononcé le 8 mai l'allocution radiodiffusée suivante (traduite de l'anglais):

En ce jour grandiose je crois qu'il est de mon devoir de rendre d'abord hommage, au nom du Gouvernement luxembourgeois, à la mémoire de tous les Américains héroïques qui ont sacrifié leur vie pour écraser l'Allemagne et pour libérer ma patrie.

Permettez-moi d'exprimer la reconnaissance profonde de mes compatriotes pour ces glorieuses divisions américaines qui, deux fois

en 27 ans, ont libéré notre pays.

Je veux exprimer les remerciements chaleureux du peuple luxembourgeois pour la magnifique aide matérielle qu'il a reçue et qu'il continue de recevoir de l'armée américaine d'occupation. Ses remerciements s'adressent aussi aux ouvriers des usines, aux paysans et à tous ceux qui en Amérique ont rendu la victoire possible.

Quand les Allemands incorporèrent le Luxembourg dans le Reich, ils firent de grands efforts pour décider mes compatriotes à devenir nazis mais ceux-ci résistèrent courageusement à toute tentative d'asservissement. Les Allemands ripostèrent en fusillant beaucoup de Luxembourgeois, en envoyant des milliers dans les camps de concentration et, ce qu'il y avait de pire, en forçant nos jeunes gens d'entrer dans l'armée allemande. Qu'y a-t-il de plus dur pour des parents que de perdre leurs fils combattant non pas pour leur pays, mais contre leur pays. Mes compatriotes continuèrent leur résistance et je voudrais dire à mes auditeurs combien je suis fier de leur combat courageux contre un agresseur sans pitié.

Maintenant que la guerre est gagnée en Europe, je joins mes prières aux vôtres pour remercier Dieu dans l'espoir que la guerre contre le Japon sera bientôt finie, et n'oublions pas de prier aussi pour que les délégués à la Conférence de San Francisco réussissent à établir une organisation internationale qui assurera une paix durable.

Le lendemain 9 mai à 15 heures eut lieu la parade de la Victoire à laquelle participaient les troupes américaines stationnées à Luxembourg, la Mission militaire alliée, la Compagnie "Garde Charlotte", les maquisards, la gendarmerie et la police, les délégations des divers mouvements de résistance, les pompiers et finalement les scouts et girl-guides. Les personnalités officielles se trouvaient sur la tribune érigée en face du balcon du Palais d'où la famille grand-ducale et le Colonel Fraser assistaient au défilé. Un concert de la musique militaire clôturait les manifestations officielles de la journée. Mais longtemps encore la foule se pressait devant le Palais.....

Le 10 mai, jour de l'Ascension, un service d'action de grâces suivi du TE DEUM de la Victoire eut lieu à la Cathédrale. La famille grand-ducale, le Gouvernement, le Corps diplomatique, des délégations de l'Assemblée Consultative et du Conseil Municipal étaient présents. L'évêque souligna dans son allocution le sens profond de cette fête attendue depuis cinq ans. Le Te Deum spécialement composé pour cette occasion était de l'abbé Dr. J.-P. Schmit qui avait conçu cette oeuvre pendant son séjour au camp de concentration.

MEMORIAL DES MOIS D'AVRIL ET DE MAI.

Ministère d'Etat et de la Force Armée. Par arrêté grand-ducal du 17 avril 1945 il a été institué une distinction honorifique sous la dénomination de : Croix de guerre 1940-1945.

La Croix de guerre pourra être accordée aux personnes militaires ou appartenant à une organisation paramilitaire qui, en combattant pour la libération du pays, se sont particulièrement distinguées.

Commissariat pour la Reconstruction. Par arrêté grand-ducal du 21 avril 1945 les Départements de M. le Ministre de l'Agriculture (Agriculture, Rapatriement) ont été attribués à Monsieur le Ministre Nicolas Margue, et les Départements de M. le Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques (Com-

merce, Industrie et Métiers, Ravitaillement alimentaire et industriel) à Monsieur le Ministre Guill Konsbruck.

Un arrêté grand-ducal du 30 avril 1945 soumet les constructions nouvelles, les transformations et réparations d'immeubles à une autorisation préalable du Commissaire général pour la Reconstruction. Cet arrêté confère en outre au Commissaire général pour la Reconstruction le droit de recenser et de réquisitionner tous les matériaux de construction.

Ministère des Finances. Par arrêté grand-ducal du 12 mars 1945 les chambres des notaires établies auprès des tribunaux d'arrondissement de Luxembourg et de Diekirch ont été remplacées par une chambre des notaires unique établie à Luxembourg.

Un arrêté ministériel du 30 mars 1945 fixe les conditions et modalités d'une émission de Bons du Trésor pour un montant de 100 millions de francs.

Les lois et règlements applicables en vertu de la Convention d'Union Economique belgo-luxembourgeoise ont été remis en vigueur à partir du 1er mai 1945.

Un arrêté grand-ducal du 30 avril 1945 a apporté une série de modifications à l'arrêté grand-ducal du 4 novembre 1944 relatif au recensement des titres luxembourgeois et étrangers.

Un arrêté grand-ducal du 15 mai 1945 soumet l'encaissement des coupons de valeurs mobilières et des valeurs mobilières remboursables à certaines justifications préalables.

Par arrêté grand-ducal du 15 mai 1945 le Ministre des Finances a été autorisé à émettre des bons du Trésor spéciaux, dits Bons de la Reconstruction, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 milliards de francs.

Ministère de la Justice. L'arrêté grand-ducal du 14 mars 1945 déterminant l'effet des mesures prises par l'ennemi prévoit la nullité des décisions judiciaires rendues sous le régime de l'occupation pour autant que ces décisions sont contraires à la législation luxembourgeoise.

Par arrêtés du 26 mars 1945 et du 23 avril 1945 les biens des personnes poursuivies pour crimes et délits contre la Sécurité extérieure de l'Etat ainsi que ceux des personnes physiques ou morales dont les dettes ont été acquittées en tout ou en partie par l'occupant ont été déclarés indisponibles.

La déclaration des armes prohibées a été ordonnée par arrêté grand-ducal du 9 avril 1945.

Un arrêté grand-ducal du 30 avril 1945 a institué une procédure simplifiée et expéditive pour la poursuite des crimes et délits contre la sécurité extérieure de l'Etat et contre la sécurité des armées alliées. L'instruction des affaires est faite par le Procureur d'Etat à l'exclusion des juges et juridictions d'instruction.

Un arrêté grand-ducal du 1er mai 1945 permet la poursuite des crimes et délits contre la Sécurité extérieure de l'Etat après le décès du délinquant afin de rendre possibles les condamnations aux amendes, réparations civiles et autres prestations pécuniaires qui seront exécutoires contre la succession du délinquant resp. ses héritiers jusqu'à concurrence de l'actif recueilli par eux.

Un arrêté grand-ducal du 4 mai 1945 a modifié et complété les dispositions antérieures relatives aux crimes et délits contre la sécurité extérieure de l'Etat en ce qui concerne la nature et le degré des peines à appliquer, la déchéance de la nationalité luxembourgeoise à prononcer.

Par arrêté grand-ducal du 4 mai 1945 les délinquants politiques, les internés et les ressortissants étrangers ennemis pourront être astreints au travail notamment dans l'agriculture et la reconstruction du pays.

Ministère du Ravitaillement et des Affaires Economiques. Le Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques a institué, par arrêté du 6 avril 1945, une conférence artisanale qui a pour mission de conseiller et d'assister le Gouvernement en vue d'une coordination et d'une solution rapide de tous les problèmes concernant l'artisanat.

Il a été créé par arrêté grand-ducal du 30 avril 1945 un Office commercial du Ravitaillement qui a pour objet la conclusion de toutes opérations commerciales jugées nécessaires au Ravitaillement du pays.

Pour empêcher la réalisation de prix abusifs le Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques a interdit par arrêté du 12 mai 1945 les ventes aux enchères publiques de tous produits, matières premières, denrées, marchandises, animaux, machines et objets mobiliers quelconques.

Ministère de l'Epuration. Un arrêté grand-ducal du 4 avril 1945 prévoit la fermeture des entreprises industrielles ou commerciales appartenant à des personnes ayant collaboré avec l'ennemi, dont la continuation de l'exploitation est de nature à porter atteinte à l'ordre public. La fermeture sera ordonnée par le tribunal cantonal du lieu de la situation de l'entreprise. Le tribunal cantonal comprend outre le juge de paix deux assesseurs dont un délégué du Ministre du Commerce et un délégué choisi par le Ministre de l'Epuration parmi les membres des Mouvements de résistance.

Ministère de l'Instruction Publique. Un arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 fixe le taux du minerval à payer par les élèves des établissements d'enseignement moyen pour l'année scolaire 1944-1945 à 300 fr. par an pour les classes de VIIe à Ire et à 600 fr. pour les Cours Supérieurs. L'arrêté prévoit en outre des réductions pour les familles nombreuses.

Ministère de l'Agriculture. Par arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 il a été créé une assurance obligatoire des animaux de boucherie.

ASSEMBLEE CONSULTATIVE.

Nous donnons ci-après un bref résumé de l'activité de l'Assemblée depuis sa création (cf. Bulletins d'Information 3 et 4)

Les séances ont d'ordinaire lieu le jeudi, commencent le matin vers 10 heures et reprennent l'après-midi vers 14,30 heures.

20 mars 1945: Séance d'ouverture, sous la présidence de M. Nicolas Wirtgen, président d'âge et de M. Emile Reuter, président élu.

5 avril: Tirage au sort des sections. Nomination de la Commission des Comptes. Nomination de la commission des pétitions. Discussion du discours de M. le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement. Réponse de M. le Ministre d'Etat aux divers interpellateurs. Déclaration de M. Als, Ministre de l'Intérieur, en réponse à une interpellation de M. Reiland (Résistance) sur la libération des détenus politiques.

- 16 avril: Séance solennelle pour commémorer le retour au pays de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse et de la Famille Grand-Ducale.
- 19 avril: Discours commémorant le souvenir du Président F.D.Roosevelt tenus par Monsieur le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement et par Monsieur le Président de la Chambre.
- 26 avril: La question du rapatriement des déportés et des prisonniers politiques. Discussion générale et vote par articles du projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 10 août 1912 sur l'organisation de l'enseignement primaire.
- 3 mai: Discours de Monsieur le Ministre d'Etat concernant les Finances, les victimes et les sinistrés de guerre. Les déclarations de principe de M.le Commissaire général à la Reconstruction. Débats et discussion générale.
- 17 mai: Discours de M.Guill Konsbruck, Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques. Interpellation du Gouvernement de Messieurs Urbany (communiste) et Thomes (socialiste) sur la grève de Hadir-Rumelange. Débats à ce sujet.
Discussion générale sur la Reconstruction et les Finances.
- 24 mai: La continuation de l'ordre du jour concernant les discussions sur les déclarations du Gouvernement relatives à l'exposé financier, la reconstruction et le ravitaillement du pays.
- 31 mai: Vote sur un certain nombre de motions soumises à l'Assemblée Consultative par Messieurs Reiland (Résistance) Gansen (socialiste) et Stumper (Résistance).
Interpellation de Monsieur Gengler (chrétien social populaire) sur la politique agricole.
Exposé et réponse de M.Margue, Ministre de l'Agriculture
- L'ordre du jour de la séance du 7 juin comporte une interpellation de M.Flammang sur la fermeture des magasins, l'internement et l'épuration.

TOURNEES D'INSPECTION DE S.A.R. MADAME LA GRANDE-DUCHESSE.

Dès son retour au pays, la Grande-Duchesse tenait à apporter le réconfort de sa visite aux populations sinistrées et à se rendre compte sur place des dégâts causés par l'offensive Rundstedt, qui dura du 17 décembre 1944 au 23 février 1945. Les visites qu'elle fit aux régions dévastées du pays devaient avoir un caractère inofficiel et n'étaient annoncées aux maires et curés que quelques heures avant l'arrivée du convoi grand-ducal. Malgré cela, les habitants trouvèrent encore partout moyen d'alerter la musique ou la chorale, les scouts et pompiers. L'accueil offert à la Souveraine fut partout enthousiaste et émouvant. Pour quelques minutes les gens oublièrent leur misère pour acclamer celle qui, par sa seule présence, leur donna la certitude d'une reconstruction et d'un relèvement rapides. La Souveraine, toujours accompagnée par quelques membres de sa famille, du Colonel Fraser, du Ministre de l'Intérieur et du Commissaire général à la Reconstruction, faisait à pied le tour des localités, s'entretenait librement avec les populations et écoutait les récits et les rapports des autorités civiles et ecclésiastiques. Nous donnons ci-dessous les dates et itinéraires de ces tournées:

| | |
|------------------|--|
| Mardi 24 avril: | Luxembourg-Echternach-Luxembourg. |
| Jeudi 26 avril: | Luxembourg-Larochette-Diekirch-Ettelbruck-Mersch-Luxembourg. |
| Lundi 30 avril: | Luxembourg-Grevenmacher-Merttert-Wasserbillig-Luxembourg. |
| Mercredi 2 mai: | Luxembourg-Ettelbruck-Feulen-Heiderscheid-Wiltz-Dahl-Nocher-Bockholtz-Goebelsmuhle-Bourscheid-Ettelbruck-Luxembourg. |
| Lundi 7 mai: | Luxembourg-Diekirch-Tandel-Fouhren-Bettel-Vianden-Putscheid-Hosingen-Hoscheid-Diekirch-Luxembourg. |
| Vendredi 4 mai: | Luxembourg-Wormeldange-Remich-Schengen-Mondorf-Luxembourg. |
| Vendredi 11 mai: | Luxembourg-Diekirch-Hoscheid-Clervaux-Troisvierges-Heinerscheid-Luxembourg. |
| Lundi 14 mai: | Luxembourg-Bigonville-Harlange-Doncols-Berlé-Eschdorf-Luxembourg. |
| Vendredi 25 mai: | Luxembourg-Bourscheid-Kehmen-Reisdorf-Beaufort-Berdorf-Consdorf-Luxembourg. |

L'OCTAVE.

En 1666 la Ville de Luxembourg se consacra à la Sainte Vierge et en 1678 son exemple fut suivi par le pays tout entier. A partir de cette date les Luxembourgeois des quatre coins du pays font chaque année leur pèlerinage au pied de la statue miraculeuse de la Consolatrice des Affligés qui se trouve en la Cathédrale de Luxembourg. Ces pèlerinages duraient autrefois huit jours, d'où leur nom d'Octave, et commençaient le troisième dimanche après Pâques. Plus tard, ils s'étendaient sur quinze jours. Cette quinzaine de pèlerinages était clôturée par une grandiose procession finale où la Consolatrice des Affligés était portée en triomphe à travers les rues de la capitale. L'envahisseur allemand avait naturellement interdit les processions de la campagne et la procession finale de l'Octave. Pour la première fois depuis 1940 l'Octave fut inaugurée solennellement le vendredi 27 avril 1945, à 17 heures. Etant donné les circonstances elle eut lieu dans un cadre restreint et ne dura que jusqu'au dimanche 6 mai. Elle fut clôturée par la procession solennelle à laquelle prenaient part la famille grand-ducale, des membres du Gouvernement, de l'Assemblée Consultative et du Corps Diplomatique, ainsi que des milliers de fidèles.

COMMISSARIAT AU RAPATRIEMENT.

Par arrêté grand-ducal du 21 avril 1945, le département du Rapatriement fut attribué à Monsieur le Ministre Nicolas Margue. M. Margue prit à deux reprises la parole à Radio Luxembourg pour renseigner le public sur les attributions, l'organisation et les méthodes de travail du Commissariat au Rapatriement. Au cours d'une conférence de presse qui eut lieu le 17 mai M. le Commissaire Joseph Kauffman donna, entre autres, les informations suivantes: deux officiers de liaison luxembourgeois se trouvent constamment en Allemagne, l'un à Trèves, l'autre auprès de la 3^{me} armée américaine. Trois autres officiers de liaison ont la charge d'accompagner les convois de rapatriés. Des démarches et des préparatifs ont été faits pour rapatrier le plus vite possible nos compatriotes de Dachau, Siegburg et Wollmarshausen (ceux des camps de concentration de Buchenwald et de Belsen sont rentrés le 30 avril respectivement le 1^{er} mai). De 1942 à 1945, 43 Luxembourgeois sont morts à Dachau, dont 27 en 1945. Le Commissariat fait publier tous les

jours par la presse et la radio au fur et à mesure de leur arrivée, les listes des personnes qui se trouvent en bonne santé en Allemagne et qui n'ont pas encore pu être rapatriées. Nous avons un bureau à Liège, par où rentrent ceux qui ont été délivrés par les armées anglaises. Pour ceux qui reviennent du sud-ouest de l'Allemagne il y a un centre d'accueil à Metz. Un autre bureau se trouve à Annemasse pour les réfugiés venant de Suisse. Deux représentants régionaux se trouvent à Marseille pour recueillir les rapatriés de Russie. 21 compatriotes sont rentrés via Odessa-Marseille (Paul Lorenz arriva le premier à Luxembourg, le 12 avril). Une délégation de trois personnes se tient prête pour aller en Russie dès que les Russes auront donné leur assentiment. Depuis le 14 mai un centre d'accueil de la Croix Rouge est installé à la gare centrale pour s'occuper des rapatriés luxembourgeois et des étrangers en transit. Depuis le 1er janvier sont rentrés par le Luxembourg: 1599 Belges, 1562 Hollandais, 1486 Russes, 1187 Français, 646 Polonais, 451 Yougoslaves, 486 nationalités diverses. A la brasserie "Walsheim" fonctionne un centre d'accueil pour soldats anglais libérés. Le Commissariat s'occupe aussi de l'internement au camp de Schrassig des étrangers ennemis venus au Grand-Duché après la cessation des hostilités. Pour finir, M. Kauffman donna les chiffres suivants: jusqu'au 16 mai 1945, 4392 "bons" Luxembourgeois sont rentrés d'Allemagne et 750 de France. Le nombre total des personnes déportées inscrites au Commissariat s'élevait à 17.000 dont 7.000 ont été forcées dans la Wehrmacht. On peut donc admettre que la moitié des personnes civiles est rentrée.

Le centre d'accueil des rapatriés luxembourgeois ne se trouve plus au Cercle Municipal, mais à l'école primaire de la rue Aldringer.

OEUVRE NATIONALE DE SECOURS GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE.

L'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte fut fondée le 25 décembre 1944 (cf. Bulletin d'Information N° 1). Depuis cette date elle a entrepris plusieurs grandes actions pour rassembler les fonds nécessaires. Pour le 23 janvier 1945, anniversaire de la Grande-Duchesse, la population avait été invitée à verser le revenu, le bénéfice ou le salaire de la journée à l'Oeuvre Nationale de Secours; cet appel rapporta la somme de 4.438.102 francs. Les timbres de la libération mis en vente à partir du 1er mars 1945 et les enveloppes éditées par le Grand Duchess Charlotte Relief Fund, New York Chapter et portant le timbre américain de 5 Cents avec le drapeau luxembourgeois ont rapporté jusqu'ici 693.939,50 fr. Pour la rentrée de la Grande-Duchesse, les gens désireux à envoyer des fleurs à la Souveraine avaient été invités à verser leur contribution à l'Oeuvre Nationale de Secours qui se chargeait de l'achat des fleurs. Cette action rapporta 710.961,50 francs. La vente de fanions, de fleurs et d'emblèmes nationaux le jour de la rentrée de la Grande-Duchesse rapporta 285.692,30 francs. Les souscriptions aux médailles de la libération dessinées par G. Tremont s'élèvent à 273.800,00 francs. Autres recettes diverses: 113.182,64 francs. Total des recettes au 30 mai: 6.515.677,94 francs. Les dépenses, comprenant les secours alloués et les frais d'administration, s'élèvent le 30 mai à 4.596.534,25 francs.

Du 18 au 24 mars, l'Oeuvre Nationale de Secours avait organisé dans toutes les régions non sinistrées une collecte de literie, et du 25 au 31 mars une collecte d'ustensiles de cuisine. Le résultat

de ces quêtes fut excellent. Les objets furent répartis entre les populations sinistrées en tenant compte des adoptions, (telle commune ou telle paroisse non sinistrée a adopté une telle commune ou une telle paroisse sinistrée). Le manque d'essence posa de grands problèmes pour la collecte et la distribution des objets.

MANIFESTATIONS FRANCO-LUXEMBOURGEOISES.

Les 12 et 13 mai M. Pierre Teitgen, Ministre français de l'Information, séjourna à Luxembourg. Le samedi 12 mai il fit au Cercle Municipal une conférence remarquable à laquelle assistait S.A.R. le Prince héritier Jean. Le conférencier fut introduit par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale. Après que M. Frieden eut exprimé sa joie de pouvoir saluer la France chez nous, après cinq ans d'une douloureuse séparation, M. Teitgen donna un tableau vivant du calvaire de la France, mais aussi de ses victoires et de ses espoirs. Les applaudissements enthousiastes du public interrompirent souvent l'éminent orateur.

Au cours de l'après-midi, les équipes de football des étudiants de Luxembourg et de Nancy avaient fait match nul (2-2), au stade municipal de Luxembourg.

Le lendemain 13 mai M. Pierre Teitgen inaugura à l'Hôtel de Ville de Luxembourg une exposition de documents photographiques sur la résistance française. L'exposition était ouverte au public du 14 au 21 mai.

Le lundi 14 mai, les "Amitiés Françaises", association fondée dans le but d'intensifier les relations entre le Luxembourg et la France, tenaient leur séance inaugurale au cinéma Marivaux. Devant une salle comble, M. Robert Barroux, archiviste de la Ville de Paris, parla sur la "Résistance" française et la libération de Paris. Un maquisard luxembourgeois ayant fait le coup de feu en France, raconta quelques épisodes du maquis. La projection du film français "Bilan de 4 ans" clôtura la séance qui fut un très beau succès.

Le samedi 26 mai la musique militaire de Metz arriva à Luxembourg, accompagnée d'un peloton d'honneur de la garnison de Metz. A 16 heures elle fut reçue à la gare par la musique militaire de Luxembourg, la Compagnie Garde Charlotte, l'Harmonie Municipale, les Guides et les Scouts. Une foule considérable et enthousiaste bordait le chemin que devait prendre le cortège. Après le salut au drapeau, la musique militaire luxembourgeoise joua la Marseillaise, et la musique de Metz répondit par la Hémécht. Le cortège se rendit ensuite au Palais où une aubade fut donnée à la famille grand-ducale. Devant le Monument au Souvenir que les Allemands avaient détruit en novembre 1940 et dont les restes cachés sous l'occupation, ont été remis en place, le Ministre de France à Luxembourg, M. Armand Blanquet du Chayla et le gouverneur militaire de Metz, M. Dody, déposèrent des gerbes, pendant que la musique faisait entendre l'émouvante sonnerie aux morts. La foule fait ensuite une ovation aux autorités françaises qui apparaissent sur le balcon de la Légation de France, en face du Monument. Nos hôtes messins furent ensuite reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité de Luxembourg, en même temps que l'équipe française de football (B) qui devait affronter le lendemain l'équipe nationale luxembourgeoise. Le soir, l'Harmonie Municipale donna à la Place d'Armes un concert suivi d'un bal populaire. Le lendemain l'équipe de France (B) remporta la victoire au Stade Municipal par 3 buts à 2.

A 21 heures, les 120 musiciens de Metz sous la direction du Capitaine Paul Semler Collery et du tambour major E. Libert, donnèrent au

Cercle Municipal un concert de gala sous les auspices des "Amitiés Françaises" et en faveur de l'Oeuvre Nationale de Secours. S.A.R. le Prince Jean et les Princesses Marie-Adélaïde et Marie-Gabrielle honorèrent la manifestation de leur présence. Les différents morceaux furent exécutés avec une telle maîtrise que tous les auditeurs se souviendront encore longtemps de ce concert.

Le lendemain la musique militaire de Metz fut reçue à Esch-sur-Alzette où elle fut accueillie avec le même enthousiasme qu'à Luxembourg.

Mercredi le 30 mai, Monsieur Maurice Bedel, l'auteur de "Géographie de Mille Hectares" fut l'hôte des "Amitiés Françaises" au Cercle Municipal. Le brillant conférencier parla de la résistance que la Touraine, le jardin de la France, opposa à l'envahisseur allemand.

DATES DE LA REPRISE DU SERVICE POSTAL INTERNE.

Un service restreint de la poste aux lettres assuré par camionnette fut introduit dès la libération.

Abstraction faite de ce service, réservé exclusivement à la correspondance officielle, les diverses branches du service postal interne ont été réouvertes pour le public aux dates suivantes:

- | | |
|---|------------|
| 1) Mandats-poste: service local | 15. 9.1944 |
| service international | 4.11.1944 |
| 2) Chèques et virements postaux: | 27. 9.1944 |
| 3) Service téléphonique local: | 30. 9.1944 |
| 4) Service local de la poste aux lettres: | 19. 2.1945 |
| 5) Service interurbain de la poste aux lettres: | 26. 3.1945 |

Les services des colis postaux
des envois contre remboursement
des valeurs à recouvrer

seront repris dans les premiers jours du mois de juin.

Ainsi les seuls services qui n'aient pas encore repris sont:

- le service des envois à valeur déclarée;
- le service des envois à remette par exprès;
- le service téléphonique interurbain;
- le service télégraphique.

D a t e s d e l a r e p r i s e d u s e r v i c e p o s t a l i n t e r n a t i o n a l .

- Cartes postales non illustrées et non recommandées et lettres non recommandées jusqu'à 20 grammes dans l'échange réciproque avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord
la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord
La France métropolitaine et colonies
Les Pays-Bas et colonies
la Belgique et colonie
13. 4.1945
- Cartes postales non-illustrées et non recommandées entre le Luxembourg et les pays non ennemis du monde entier: 21. 4.1945
- Lettres non recommandées jusqu'à 20 gr. entre le Luxembourg et les pays non ennemis du monde entier: 5. 5.1945
- Lettres et cartes postales recommandées entre le Luxembourg et les pays non ennemis du monde entier: 23. 5.1945

PRINCIPAUX DISCOURS RADIOPHONIQUES (POSTE DE RADIO LUXEMBOURG)
DU MOIS DE MAI.

- Mercredi 2 mai : Monsieur Nicolas Margue, Ministre du Rapatriement, parle du rapatriement des prisonniers et déportés politiques.
- Vendredi 4 mai : M. Robert Als, Ministre de l'Épuration, parle de l'épuration administrative.
- Samedi 5 mai : M. Guill. Konsbruck, Ministre du Ravitaillement et des Affaires Economiques parle à la radio du ravitaillement alimentaire et industriel.
- Mardi 8 mai : S.A.R. Madame la Grande-Duchesse s'adresse aux Luxembourgeois à l'occasion du jour de la Victoire.
- Mercredi 9 mai : Le docteur Jean Faber, membre du Conseil d'Administration de la Croix Rouge Luxembourgeoise, parle de l'aide aux enfants éprouvés par la guerre.
- Jeudi 17 mai : M. Pierre Teitgen, Ministre français de l'Information et M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, parlent de l'amitié franco-luxembourgeoise.
- Samedi 19 mai : M. Joseph Schroeder, Commissaire Général à la Reconstruction, parle des progrès et des difficultés de la reconstruction dans les régions sinistrées.
- Lundi 28 mai : M. Nicolas Margue, Ministre de l'Agriculture, parle des problèmes agricoles.

PERIODIQUES. 1945

Nous ajoutons à la liste des périodiques paraissant actuellement au Grand-Duché les noms suivants:

- CHEFZEIDONG FIR D'LETZEBURGER SCOUTS. 1er numéro après la libération: janvier 1945.
- BULLETIN DES METIERS GRAPHIQUES, Organe de l'Association des Maîtres-imprimeurs, Luxembourg, 1er numéro: mars 1945.
- LA VOIX DE LA RESISTANCE LUXEMBOURGEOISE, Revue de la Ligue Luxembourgeoise des Prisonniers et Déportés Politiques, 1er numéro: avril 1945.
- D'HANDWIERK, Organ vun der "Fédération des Artisans", 1er numéro après la libération: (31e année) 19 mai 1945.
- CLARTE, hebdomadaire politique et littéraire (exclusivement en français). Responsable: F.L. Lefort, 1er numéro: 26 mars 1945.

DIVERS.

- Samedi 14 avril: Les fonctionnaires et employés de l'Etat adressent un message de bienvenue à la Grande-Duchesse.
- Lundi 30 avril: 82 Luxembourgeois rentrent du camp de concentration de Buchenwald près de Weimar.
- Mardi 1er mai: Fête du Travail. Les ouvriers chôment, mais tous ceux qui travaillent dans la reconstruction récupéreront dans la suite les heures de travail manquées. Les bureaux des administrations et services publics fonctionnent comme à l'ordinaire.
- La Grande-Duchesse se rend en visite officielle à Esch-sur-Alzette, principal centre industriel où un accueil délirant lui est réservé de la part de la population.

M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, envoie un télégramme de félicitations au Maréchal Staline.

Jeudi 3 mai: La Grande-Duchesse visite le Red Cross Club américain et Radio Luxembourg.

Vendredi 4 mai: Le Gouvernement fait célébrer en l'Eglise Cathédrale de Luxembourg un service solennel pour le repos d'âme des Luxembourgeois morts pour la Patrie. LL. AA. RR. la Grande-Duchesse Charlotte, le Prince Félix, le Prince Jean et les Princesses, le Gouvernement, le Corps diplomatique, les représentants de la Mission militaire alliée, les membres de l'Assemblée Consultative et du Conseil Municipal, et une foule immense assistent au service célébré par Mgr. Philippe, Evêque de Luxembourg.

Jeudi 10 mai (Ascension): Manifestation émouvante et imposante de l'Union des Mouvements de Résistance pour fêter la Grande-Duchesse et honorer les morts. Plus de 10.000 personnes prennent part au défilé qui se déroule très dignement et trouve son appogée au Cercle Municipal, en présence de la Famille grand-ducale, des membres du Gouvernement, du Corps diplomatique, de l'Assemblée Consultative etc. Le Président de l'Union, M. J. P. Nicolay et l'abbé Carmes prennent la parole.

Dimanche 13 mai: L'équipe nationale luxembourgeoise bat l'équipe nationale belge de football par 4 à 1 au Stade Municipal de Luxembourg.

Dimanche 20 mai: (Pentecôte) La Famille Grand-Ducale est reçue à Differdange, puis à Niedercorn où le Prince Jean pose la première pierre d'un monument aux morts. Ensuite la Famille Grand-Ducale, les membres du Gouvernement et du Corps diplomatique ainsi que les autres personnalités officielles visitent la galerie abandonnée de la minière "Honsbèsch" où 122 réfractaires au service militaire allemand vivaient cachés pendant des mois.

Dimanche et Lundi a lieu au Cercle Municipal de Luxembourg le Congrès du "Letzeburger Arbechter-Verband" (syndicats de travailleurs socialistes).

Lundi 21 mai: 174 détenus luxembourgeois du camp de concentration de Dachau, dont 26 du commando d'Allach, arrivent au Grand-Duché. Ils restent encore pendant quinze jours sous contrôle médical à Mondorf-les-Bains, avant d'être rendus à la liberté complète.

Mardi 22 mai: Pour la première fois depuis cinq ans la célèbre procession dansante d'Echternach a lieu en présence de de la Famille Grand-Ducale et de Monsieur Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement; Mgr. Philippe, évêque de Luxembourg, prononce un sermon inaugural.

Dimanche 27 mai: A 9 heures a lieu en plein air à Luxembourg-Bonnevoie un service religieux pour les victimes de la guerre avec assistance de Mgr. Philippe, évêque de Luxembourg, et de Mgr. Heintz, évêque de Metz. La Famille Grand-Ducale, des membres du Gouvernement, le Corps diplomatique, le Général Dody, gouverneur militaire de Metz commandant la 21e région, des membres de l'Assemblée Consultative, le bourgmestre Diderich et le Collège échevinal étaient présents. Après le service fut inaugurée au cimetière de

- Bonnevoie une plaque commémorative provisoire.
- Lundi 28 mai: A l'Hôtel de Ville de Luxembourg M. Diederich, bourgmestre procède au mariage de Miss Odette Stoddard avec le major Lewis Bridge, adjudant du Général Bradley. Le mariage religieux a lieu le même jour à la Cathédrale de Luxembourg.
- Mardi 29 mai: M. Stéphane Glaser, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Pologne, dépose une gerbe au Monument du Souvenir.
- Mercredi 30 mai: Memorial Day. Comme chaque année, les États-Unis honorent leurs morts le 30 mai. Le Luxembourg s'associe dignement à la journée des morts américains. A 10 heures a lieu un service solennel à la Cathédrale avec assistance de l'évêque de Luxembourg qui prononce un sermon de circonstance. Des délégations de toutes les unités américaines stationnées à Luxembourg y prennent part. On nota la présence de LL. AA. RR. le Prince Félix et le Prince Jean, de M. Dupong, Ministre d'Etat, des Ministres Margue, Frieden et Konsbruck, de M. George Platt Waller, Chargé d'Affaires des États-Unis, du Colonel Frazer, du Président de la Chambre, M. Reuter, du bourgmestre, M. Diederich, etc. A 15 heures se déroule une cérémonie imposante au grand cimetière militaire de Hamm en présence de la Grande-Duchesse, du Prince Félix et du Prince Jean, du Général Wood, commandant la "Ninth Air Force", des membres du Gouvernement, de la Compagnie luxembourgeoise Garde Charlotte, etc. Des prières sont dites par des religieux américains des différentes confessions et le Général Wood prononce une allocution.

Au cours du mois de mai 26 détenus luxembourgeois sont rentrés du camp de concentration de Belsen et 36 du camp de concentration de Mauthausen.

E m i s s i o n s d e R a d i o L u x e m b o u r g .
 (1291 m): depuis le 21 mai les émissions en langue luxembourgeoise ont lieu à 13 heures et à 20 heures.